

Suivre les kilomètres par activité et former à l'éco-conduite : 2 outils pour maîtriser les impacts environnementaux



Ca du Grand Annecy

46 Avenue des Iles

74000 Annecy

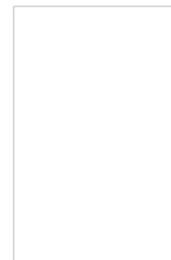
[Voir le site internet](#)

Valérie Laurent

vlaurent@agglo-annecy.fr

Auteur :

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le service gestion des déchets de la C2A s'est engagé très tôt dans le suivi des consommations et des kilomètres parcourus par les véhicules de collecte afin de maîtriser l'impact environnemental de ses activités. Depuis septembre 2012, la C2A s'est impliquée dans un Plan Climat-Énergie Territorial (PCET) qui définit un programme d'actions et des mesures permettant à la collectivité de lutter contre le changement climatique et de s'adapter à ses effets (élaboration d'un PCET obligatoire pour les communes et les EPCI de plus de 50 000 habitants suite au Grenelle 2). Pour la C2A, le PCET est la suite logique du Bilan Carbone® réalisé en 2010. Les mesures du PCET portent sur l'ensemble des domaines de compétences de la collectivité : gestion des déchets mais aussi aménagement du territoire, action sociale, culture et patrimoine, économie et tourisme, eau, sports, déplacements urbains, logement et air. La première étape de l'élaboration du PCET a consisté à dresser le bilan des émissions de gaz à effet de serre (GES) : le diagnostic estime à 33 100 tonnes de gaz carbonique (CO2) émises en 2010. Les services de la C2A sont ainsi mobilisés depuis plusieurs mois dans 5 ateliers pour bâtir un inventaire des propositions concrètes d'actions à mettre en œuvre pour économiser de l'énergie et diminuer les émissions de GES. Le service de gestion des déchets peut avoir un impact au niveau de la gestion de sa flotte de véhicules (politique d'achat, maîtrise des kilomètres parcourus ...). L'une des propositions formulées a été la mise en place de formations à l'éco-conduite pour les chauffeurs du service déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Engagement environnemental, économique et social : réduire les émissions de CO2 des véhicules affectés au service de gestion des déchets, maîtriser les dépenses liées au parc automobile (carburant, accidents, entretien), améliorer la sécurité et le confort du personnel et des usagers,
- Identifier les kilomètres parcourus par les véhicules de collecte des déchets ménagers et vérifier la cohérence de leur consommation (au litre/100 km) par rapport à la typologie du véhicule et suivre leur évolution dans le temps pour corriger les écarts constatés et réduire sur le long terme les kilomètres parcourus par tonne de déchet,
- Renouveler la flotte des véhicules de collecte selon un programme annuel d'investissement pour améliorer leur performance énergétique,
- Former le personnel de conduite à l'éco-conduite pour réduire la consommation en gasoil.

Résultats quantitatifs

Evolution du kilométrage par année :

- 380 532 kilomètres parcourus par le service gestion des déchets en 2011,
- 380 065 kilomètres parcourus en 2012,
- 363 639 kilomètres parcourus en 2013.

Courant 2011, le service gestion des déchets a acquis un camion grue avec benne compactrice pour collecter les emballages ménagers recyclables : une diminution de 9 154 km a été constatée en 2012 soit 12,4% sur les prestations de collecte en grue. En complément en 2012, une réduction des fréquences de collecte sur Annecy et Annecy-le-Vieux a été effectuée pour optimiser la collecte des déchets, l'adapter à la typologie de l'habitat et maîtriser les coûts.

De plus, les renouvellements réguliers de BOM privilégient les BOM de PTAC 26 tonnes au lieu des traditionnelles 19 tonnes afin de limiter chaque service à 2 vidages et réduire les kilomètres de haut-le-pied. Cette politique de renouvellement régulière du parc de BOM permet d'augmenter leurs performances environnementales et de limiter les émissions de CO2 (BOM affectée 5 ans en moyenne sur les circuits de collecte et 4 ans en réserve).

En 2013, 22 chauffeurs et chauffeurs remplaçants ont une formation à l'éco-conduite dispensée par l'organisme Mobigreen. Cette formation a eu lieu du mercredi 25 septembre au mercredi 2 octobre 2013.

Résultats qualitatifs

La formation à l'éco-conduite vise :

- l'amélioration de la sécurité routière pour les agents de la C2A et les usagers (moins de prise de risques et prévention des risques d'accidents par une meilleure anticipation),
- la réduction des consommations de carburant et des émissions de gaz à effet de serre,
- la réduction de l'usure des équipements automobiles (freins, embrayage, moteur, pneumatiques, etc.).

Au niveau social, il est constaté suite à cette formation que la conduite est plus détendue et génère moins de fatigue et de stress. La conduite est aussi plus fluide : meilleur confort pour les agents de collecte.

MISE EN OEUVRE

Planning

- 2009 : mise en place d'un nouveau logiciel de suivi des kilomètres et consommations par véhicule et d'une grille Excel d'analyse des résultats (cf. ci-après),
- 2010 : bilan carbone et mesure de l'impact CO2 du service déchets (cf. exemple dans le guide AMORCE/ADEME DT 66),
- 2011 : étude d'optimisation du service gestion des déchets par le bureau d'études Inddigo. Des pistes de travail ont été définies pour réduire les émissions de CO2 au niveau du service déchets : le volet de l'étude concernant la vieille ville et les éco-quartiers s'est prolongé sur l'année 2012,
- janvier 2012 : réduction de fréquences de collecte sur Annecy et les secteurs pavillonnaires,
- septembre 2012 : début des réflexions sur le PCET et des ateliers pour définir des mesures et actions concrètes pour diminuer les émissions polluantes,
- 2013 : formation des chauffeurs à l'éco-conduite dispensée par l'organisme Mobigreen.

En parallèle, le Service Gestion des déchets a obtenu en 2009 le Label Qualitri et en 2011, le label Qualiplus et a signé un programme local de prévention des déchets avec l'ADEME.

Moyens humains

Une soixantaine d'agents ont été mobilisés dans le cadre du PCET au sein de l'ensemble des services de la C2A.

En parallèle, un travail quotidien est réalisé par les chefs d'équipe et le technicien en charge du service de collecte des déchets pour optimiser les tournées et diminuer les kilomètres parcourus par les véhicules.

Moyens financiers

Coût de la formation éco-conduite 2013 d'environ 9 000 €.

Moyens techniques

Pour la formation éco-conduite :

La formation à l'éco-conduite « Mobitruck » s'est déroulée sur 1 journée en 2 temps :

- une partie théorique en salle,
- une partie pratique en conditions réelles sur le site de la C2A sur un trajet type réalisé dans un premier temps sans modification des habitudes puis réalisé en appliquant les consignes données en terme d'écoconduite. Un économètre, outil de mesure de la consommation de carburant est utilisé pour comparer les 2 itinéraires.

Elle se fait par groupe de 4 chauffeurs. La plaquette descriptive de la formation est jointe ci-après. Un permis d'éco-conduite Mobigreen est remis en fin de cession de formation.

Pour le suivi des kilomètres et consommations : exports mensuels du logiciel de suivi.

Evolutions prévues :

Nouvelles formations à l'éco-conduite pour les nouveaux agents et piqûre de rappel avec un bilan des agents formés en 2013.

Partenaires mobilisés

Le service des Ressources Humaines pour la programmation des formations.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Un bilan de la formation à l'éco-conduite est prévu en 2015 avec les premiers agents formés pour évaluer l'efficacité de cette action.

Freins :

Augmentation constante de la population qui limite les impacts des optimisations des tournées et oblige à un rééquilibrage des secteurs en fonction de la pénibilité du travail.

De plus, le critère de proximité des installations de traitement et notamment du centre de tri ne peut être pris en compte au niveau des marchés publics passés : le nouveau prestataire pour le tri du carton est à 15 km supplémentaires aller/retour ce qui impactera les kilomètres globaux parcourus.

Facteurs de réussite :

La transversalité des ateliers PCET (interservices et intercatégories de personnel) a favorisé l'émergence de solutions de maîtrise des impacts environnementaux.

Concernant la formation à l'éco-conduite, la motivation des agents a été renforcée par les petits groupes de travail constitués, la localisation de la formation sur le lieu de travail même et les qualités pédagogiques du formateur.

Difficultés rencontrées

Formation à l'ecoconduite, suivi des consommations et réduction des fréquences de collecte.

Recommandations éventuelles

Dégager du temps du technicien en charge de la collecte pour effectuer un suivi plus régulier et plus fin des tournées et des consommations.

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | COLLECTE DES DECHETS | EMPLOYE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ORDURES MENAGERES RESIDUELLES | EMBALLAGE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

admin AW

alexandre.bonne@smile.fr

Direction régionale toutes les régions